

Les Ministres

Paris, le 0 4 NOV. 2021

Le Ministre des Solidarités et de la Santé

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

à

Madame la Cheffe de service de l'Inspection générale des affaires sociales

Madame la Cheffe de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Objet : Mission de contrôle portant sur l'IHU Méditerranée Infection

Nous souhaitons diligenter une mission de contrôle portant sur la situation de l'IHU Méditerranée Infection, qui connaît des difficultés préoccupantes de plusieurs ordres.

Les difficultés grandissantes de gouvernance de l'IHU, à travers la fondation de coopération scientifique « Méditerranée Infection » qui en est le support juridique, retentissent directement sur le fonctionnement et la réalisation des missions de l'IHU. C'est pourquoi nous souhaitons que la mission des inspections générales établisse un diagnostic de la gouvernance et du positionnement stratégique de la FMI, eu égard aux missions de soins, de recherche, de valorisation et de formation de l'IHU, et aux standards internationaux en vigueur pour des institutions équivalentes.

La direction de l'IHU, ses pratiques managériales, les relations de travail hiérarchiques ou entre les équipes sont en outre mises en cause par plusieurs professionnels exerçant au sein de l'IHU. Des enquêtes internes ont été engagées, notamment au sein de l'Université.

Nous demandons à la mission conjointe de l'IGAS et de l'IGESR d'examiner le contexte social de l'IHU, les pratiques managériales et plus largement les relations de travail en son sein et avec ses principaux partenaires. Elle s'efforcera d'établir la matérialité des faits allégués dans ce domaine, d'en évaluer l'ampleur et la gravité, d'en identifier les ressorts et les responsabilités. Elle examinera également comment, dans ce contexte, sont réalisées les missions de formation de l'IHU.

De possibles manquements à la règlementation et à l'éthique concernant des prescriptions, des études et des essais cliniques menés à l'IHU Méditerranée Infection ont fait l'objet d'alertes de la part de plusieurs professionnels et d'enquêtes de la part de certains media. Une enquête interne de l'AP-HM a été engagée concernant la prise en charge de patients atteints de tuberculose, dont les premiers résultats ont été publiés le 27 octobre ; les investigations de l'AP-HM se poursuivent. Une inspection de l'ANSM est également en cours concernant les pratiques de l'IHU, eu égard à l'ampleur et à la gravité potentielles des faits relatés, et à l'impérieuse nécessité de protection des patients. Un signalement vient d'être adressé au Procureur de la République sur la base de l'article 40 du code de procédure pénale.

.../...

S'agissant des activités de recherche et de soins menées par l'IHU, la mission examinera leurs conditions de réalisation au regard des obligations règlementaires et des principes éthiques et déontologiques. Elle prêtera une attention particulière à la prise en charge, à l'information, au suivi des patients et au respect de leurs droits.

Sur l'ensemble de ces sujets, la mission recommandera les actions correctrices nécessaires et des mesures de prévention des risques pour l'avenir.

Enfin, face aux difficultés récurrentes des membres fondateurs à s'accorder avec la gouvernance de la fondation sur les modalités de sélection du successeur du directeur de l'IHU (publicité du poste, choix du candidat et du projet scientifique), il appartiendra à la mission de faire les recommandations utiles, en référence aux règles usuelles appliquées par les grandes institutions de recherche.

Votre rapport global est attendu pour le printemps 2022.

Olivier VERAN

Frédérique VIDAL